

SESVAD 69

Services Spécialisés pour une
Vie Autonome à **D**omicile

SSIAD

Service de Soins Infirmiers A Domicile

Pour personnes en situation de handicap
moteur, dépendantes de soins

Nous vous proposons l'intervention à domicile
d'un aide-soignant diplômé et la dispensation et
coordination de soins techniques infirmiers



© AYATS - DURBEC

SESVAD 69

Services Spécialisés pour une
Vie Autonome à **D**omicile

SSIAD

Service de Soins Infirmiers A Domicile

Pour personnes en situation de handicap
moteur, dépendantes de soins

Nous vous proposons l'intervention à domicile
d'un aide-soignant diplômé et la dispensation et
coordination de soins techniques infirmiers



© AYATS - DURBEC

Généralités :

- **Objectif :** Contribuer à la vie à domicile, de personnes en situation de handicap moteur et/ou cérébro-lésées, en leur préservant une qualité de vie la meilleure possible, du fait d'une coordination et de la dispensation de soins techniques, de base et relationnels.
- **Intervenants :** aides-soignants diplômés sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice et infirmiers libéraux.
Coordination des activités des salariés du service et des intervenants libéraux ayant passé convention avec le SSIAD.
- **Horaires :** 7j/7, de 6 h à 21 h 30. Astreinte aide-soignante de 13 h à 18 h. Astreinte infirmière de 6 h à 21 h 30.
- **Où :** Villeurbanne, Lyon et communes limitrophes.
- **Public :** personnes adultes de plus de 18 ans vivant à domicile, dépendantes de soins et dont la déficience motrice est prédominante, non liée à l'âge.
- **Conditions :** prescription médicale du médecin traitant.
- **Coût du service :** pris en charge par l'Assurance Maladie.

Missions : Evaluation des besoins de soins, élaboration et mise en œuvre d'un plan d'aide et de soins et dispensation de soins adaptés :

- **Soins Techniques** qui correspondent aux actes infirmiers cotés en Actes Médico-Infirmiers (AMI), réalisés par un infirmier salarié du service ou un infirmier libéral ayant passé une convention avec le SSIAD.
- **Soins de Base et Relationnels** réalisés par des aides-soignants : soins d'hygiène et de confort, prévention de la survenue d'escarres, vérification du bien être de la personne, présence rassurante...

Pour formuler une demande : contacter le SESVAD au 04 72 43 04 77

Généralités :

- **Objectif :** Contribuer à la vie à domicile, de personnes en situation de handicap moteur et/ou cérébro-lésées, en leur préservant une qualité de vie la meilleure possible, du fait d'une coordination et de la dispensation de soins techniques, de base et relationnels.
- **Intervenants :** aides-soignants diplômés sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice et infirmiers libéraux.
Coordination des activités des salariés du service et des intervenants libéraux ayant passé convention avec le SSIAD.
- **Horaires :** 7j/7, de 6 h à 21 h 30. Astreinte aide-soignante de 13 h à 18 h. Astreinte infirmière de 6 h à 21 h 30.
- **Où :** Villeurbanne, Lyon et communes limitrophes.
- **Public :** personnes adultes de plus de 18 ans vivant à domicile, dépendantes de soins et dont la déficience motrice est prédominante, non liée à l'âge.
- **Conditions :** prescription médicale du médecin traitant.
- **Coût du service :** pris en charge par l'Assurance Maladie.

Missions : Evaluation des besoins de soins, élaboration et mise en œuvre d'un plan d'aide et de soins et dispensation de soins adaptés :

- **Soins Techniques** qui correspondent aux actes infirmiers cotés en Actes Médico-Infirmiers (AMI), réalisés par un infirmier salarié du service ou un infirmier libéral ayant passé une convention avec le SSIAD.
- **Soins de Base et Relationnels** réalisés par des aides-soignants : soins d'hygiène et de confort, prévention de la survenue d'escarres, vérification du bien être de la personne, présence rassurante...

Pour formuler une demande : contacter le SESVAD au 04 72 43 04 77